

E12N1R

Habilitation électrique Travaux d'ordre non électrique-Indices H0 Exécutant Recyclage

FORMACODE : 24049 - 24095

OBJECTIFS

Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.
Repérer les environnements ou locaux présentant un électrique.
Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques de cet environnement.
Rendre compte de son activité.

TYPE DU PUBLIC

Personnels non électriciens dont le titre d'habilitation doit être renouvelé pour intervenir dans des locaux où il existe un risque électrique : plombiers, serruriers, agents d'entretien, agents de surveillance...

PREREQUIS

Avoir suivi la formation initiale préparant à l'habilitation électrique des indices visés.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

La formation est initiée par un retour d'expériences de tous les stagiaires et est suivie d'une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, poste HTA selon les sites et moyens de balisage.

> Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

ÉVALUATION

> L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

- Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > Retours d'expériences
- > Les zones d'environnement
- > Les titres d'habilitation
- > Les équipements de protection
- > La conduite à tenir en cas d'accident.

PRATIQUE

- > Exercices sur :
 - Le repérage des environnements ou locaux à risques • Le déplacement et l'évolution dans cet environnement
 - Le comportement adapté en fonction des risques • La manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.*

MODALITÉS

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.